

Appel à projets : Gestion de l'espace public et stratégies d'évictions des populations dites « indésirables »

Thématiques	Date de publication	Date limite de soumission	Durée des projets	Budget	Financier /Ref. de l'appel
Atteintes aux droits, espace publique, éviction population	15/03/2023	01/06/2023 à minuit	De préférence de 12 à 18 mois, 24 mois est toléré	Enveloppe de 100 k€ à répartir	Défenseur des droits / Gestion population « indésirables »

Objectifs : Par les saisines qu'il reçoit, le Défenseur des droits a pu constater des atteintes aux droits dans l'espace public auxquelles sont exposées certaines catégories d'usagers et en particulier les populations dites « indésirables ».

Cet appel à projets de recherche a pour objectif d'analyser les stratégies et dispositifs, formels ou informels, ayant pour objet ou pour effet l'éviction des populations « indésirables » dans l'espace public.

Thématiques : Les projets de recherche pourront documenter :

- Les différentes stratégies et dispositifs adoptés par les acteurs en charge de la gestion de l'espace public en direction des populations « indésirables » ;
- Les conséquences de ces stratégies et dispositifs sur les populations concernées ;
- Les rôles des différents acteurs concernés par la gestion de l'espace public.

Critères d'éligibilité :

- Les projets doivent être portés par une ou plusieurs équipes de chercheurs, issues du CNRS ou des universités et autres institutions de recherche, relevant de discipline juridique, ou des sciences humaines, sociales et politiques (économie, géographie, histoire, sociologie, anthropologie...) ; la réalisation du projet peut impliquer plusieurs équipes de recherche ; les équipes bénéficiaires doivent relever de ces structures ;
- Le coordonnateur ou la coordonnatrice du projet et les responsables des équipes ne devront pas avoir de conflits ou liens d'intérêt dans le cadre de la conduite du projet et s'y engagent dans le dossier de candidature ;
- Il faudra garantir la libre diffusion des résultats et des savoirs produits.

Soumission : le dossier de candidature complet par courrier postale à Défenseur des droits - Direction de la Promotion de l'égalité et de l'accès aux droits (DPEAD) - Marielle CHAPPUIS - TSA 90716 - 75334 PARIS Cedex 07

ET par voie électronique (format PDF) à etudes@defenseurdesdroits.fr

Pour plus d'informations : <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/appel-a-projets-de-recherche-2023>

Contact Chargé(e) d'affaire :

Campus Aix : Marie KOROBEINIK (marie.korobeinik@univ-amu.fr 04 13 55 32 03)

Campus Marseille Centre : Magali Niox (magali.niox@univ-amu.fr / 04 13 55 34 50) ET Violaine MARTIN (violaine.martin@univ-amu.fr)

Campus Marseille Etoile : Goéry RENAULD (goery.renauld@univ-amu.fr 04 13 94 51 43)

Campus Marseille Luminy : Nathalie TRUPHEMES (nathalie.truphemes@univ-amu.fr 04 13 94 20 54)

Campus Marseille Timone : Stéphane BERIOU (stephane.beriou@univ-amu.fr 04 91 32 41 58) ET Agathe BERBINEAU (agathe.BERBINEAU@univ-amu.fr)